

CENTIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE
Le 31 janvier 2008 à 19 heures
au siège social et par vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères et conseillers :

en personne : D. Breton, A. Brunelle, B. Caron, C. Gleeson
par vidéoconférence : F. Marcotte Roy, M. Owca, S. Payeur, J-P. Pelletier
par audioconférence : A. Gauthier
élève-conseillère : G. Bolduc

Administration : S. Mauro, Y. Bolduc, J. Bélanger, R. Lepage, L. Houghton

Absences : J. Lorek, L. Mayer

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La présidente, Conseillère Brunelle, débute la réunion à 19 heures et invite Mme Mauro, directrice de l'éducation, à réciter la prière.

Résolution n° 100-01 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non-autorisée de Conseillère Mayer, Conseiller Caron (*) et Conseiller Lorek à la réunion du 31 janvier 2008.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 100-02 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 100^e réunion régulière, tenue le 31 janvier 2008, tel que présenté.

Adoptée

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

4.1 Onzième réunion annuelle du 15 décembre 2007

Résolution n° 100-03 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 11^e réunion annuelle tenue le 15 décembre 2007, tel que présenté.

Adoptée

4.2 Quatre-vingt-dix-neuvième réunion régulière du 15 décembre 2007

Résolution n° 100-04 proposée par Conseiller Gauthier, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 99^e réunion régulière tenue le 15 décembre 2007, tel que présenté.

Adoptée

* Il est noté que Conseiller Caron se joint à la réunion à 19 h 15.

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapport de la présidente

7.1.1 Suivis du CA de l'AFOCSC

Conseillère Brunelle remercie les membres qui ont complété le sondage. La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue les 1 et 2 février 2008. La planification de l'assemblée générale annuelle en avril avance bien.

7.2 Rapport de l'élève-conseillère

Gabrielle Bolduc présente son rapport des diverses activités du mois de décembre et celles qui se dérouleront au secondaire prochainement. Elle répond aux questions des conseillères et des conseillers.

7.3 Rapport de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport mensuel des directions d'école

Mme Mauro présente le rapport de décembre des directions d'école. Elle souligne que l'activité de bédéiste présentée aux écoles a été très bien reçue par les élèves, et en plus, a motivé les garçons à faire plus de lecture. Elle répond aux questions des conseillères et des conseillers.

7. RAPPORTS (suite)

7.3 Rapport de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière (suite)

7.3.2 Rapport mensuel des effectifs scolaires

M. Yvon Bolduc, directeur du Service des finances, présente le rapport mensuel des effectifs scolaires qui indique une perte nette de dix élèves (8,5 ETP) entre le 30 novembre et le 31 décembre 2007. Il répond aux questions des conseillères et des conseillers.

7.3.3 Calendrier de formation

Le calendrier de formation est présenté à titre d'information.

7.3.4 Rapport : Objectifs en animation culturelle

Mme Mauro présente le rapport des objectifs en animation culturelle pour l'année 2007-2008. Les membres élus reconnaissent de façon positive le travail de l'animateur culturel.

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

Conseillère Breton présente le rapport du comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

Résolution n° 100-05 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tel que présenté.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Conseillère Marcotte Roy présente le rapport du comité des politiques. Les politiques sont conformes aux attentes du ministère de l'Éducation.

Résolution n° 100-06 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications à la politique « Code de conduite du Conseil », telles que présentées.

Adoptée

Résolution no 100-07 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Caron

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la politique intitulée « Discipline progressive », telle que présentée, et

QUE cette politique entre en vigueur à compter du 31 janvier 2008.

Adoptée

Résolution no 100-08 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la politique intitulée « Prévention de l'intimidation », telle que présentée, et

QUE cette politique entre en vigueur à compter du 31 janvier 2008.

Adoptée

8. RAPPORT DES COMITÉS (suite)

8.2 Comité des politiques (suite)

Résolution no 100-09 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité des politiques, tel que présenté.

Adoptée

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de la participation des parents

En l'absence de Conseillère Mayer, Mme Bélanger, directrice du Service des communications, présente le rapport du comité de la participation des parents. Une visite est planifiée dans les écoles pour rencontrer les membres des conseils d'école. Mme Bélanger mentionne que le comité essaiera cette nouvelle initiative pour encourager les parents à participer à ce comité.

La première visite est prévue pour l'école catholique de l'Enfant-Jésus. Mme Bélanger répond aux questions des conseillères et des conseillers.

Résolution n° 100-10 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité de la participation des parents, tel que présenté.

Adoptée

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 État financier 2007-2008

M. Bolduc présente le rapport de l'état des activités financières 2007-2008 au 30 novembre 2007. Il explique le nouveau format utilisé et répond aux questions des conseillères et conseillers. Conseillère Brunelle demande s'il est possible de recevoir un tableau trimestriel qui reflèterait le budget global.

Résolution no 100-11 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseiller Gauthier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport de l'état des activités financières 2007-2008 au 30 novembre 2007, tel que présenté.

Adoptée

9. ARTICLES À CONSIDÉRER (suite)

9.2 Sorties éducatives

Mme Mauro donne un aperçu des sorties éducatives planifiées prochainement.

Résolution n° 100-12 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École catholique Franco-Supérieur afin de permettre à un groupe de 47 élèves de 5^e et 6^e année de se rendre au Kamview Nordic Center les 4, 11 et 25 février et le 4 mars 2008; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de ces sorties éducatives.

Adoptée

Résolution n° 100-13 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École Val des Bois afin de permettre aux groupes suivants de se rendre au Marathon Cross Country Ski Club aux dates indiquées :

- ***un groupe de 8 élèves du jardin les 8, 15 et 22 février 2008;***
- ***un groupe de 22 élèves de la 1^{re} à la 4^e année les 4, 6, 12, 14, 20 et 25 février 2008;***
- ***un groupe de 18 élèves de la 5^e à la 8^e année les 5, 7, 11, 13, 19 et 21 février 2008; et***

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de ces sorties éducatives.

Adoptée

Résolution n° 100-14 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École catholique de l'Enfant-Jésus afin de permettre à un groupe de 29 élèves de la maternelle à la 8^e année de se rendre à Dryden Ski Hill le 26 février 2008; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de ces sorties éducatives.

Adoptée

9.3 Processus budgétaire 2008-2009

M. Bolduc présente le processus de planification budgétaire envisagé pour l'année 2008-2009. Mme Mauro mentionne que le processus en place sera maintenu pour cette année. M. Bolduc répond aux questions des conseillères et conseillers.

Résolution n° 100-15 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseiller Gauthier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport de processus de planification budgétaire 2008-2009, tel que présenté.

Adoptée

9. ARTICLES À CONSIDÉRER (suite)

9.4 Débenture : Lieux propices à l'apprentissage

M. Bolduc explique que la débenture reflète les dépenses faites pour les travaux de construction à Dryden et à Geraldton et les projets liés à la subvention « Lieux propices à l'apprentissage », étapes 1 et 2 pour l'année 2006-2007.

Résolution n° 100-16 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le Règlement administratif n° 2008-A, autorisant un prêt de l'Office ontarien de financement d'un capital de 1 495 851,92 \$ aux termes d'un contrat de prêt conclu en vertu de l'article 12 du Règlement de l'Ontario 466/97, tel que présenté.

Adoptée

9.5 Changement de date pour la réunion du Conseil en avril

Pour faciliter les dernières préparations pour l'AGA de l'AFOCSC qui débute le 18 avril, il est proposé de changer la date de la réunion du mois d'avril.

Résolution n° 100-17 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte de changer la date de la réunion prévue le jeudi 17 avril au mercredi 16 avril 2008.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

- 10.1 CSDCAB (01/08 et 02/08) : Mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités
- 10.2 CSDCAB (19/12/07) comm : Un autre mandat pour Angèle Brunelle à la présidence
- 10.3 AFOCSC (20/12/07) : Inscription AGA de l'AFOCSC
- 10.4 FNCSF (12/07) : Bulletin d'informations – Volume 4 numéro 2 décembre 2007
- 10.5 FNCSF (07/01/08) comm : Le RNDGÉ reprend les dossiers de l'ACREF
- 10.6 MÉO (09/01/08) comm : Plus de 500 000 élèves bénéficient de la réduction de l'effectif des classes
- 10.7 Bulletins de nouvelles (janv./fév. 08) : SJ
- 10.8 Découpures de journaux

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 100-18 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Breton
QUE Conseillère Owca assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente
Administration
Finances et immobilisations
Ressources humaines
Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 100-19 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseiller Caron
QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 100-CP01 proposée par Conseiller Gauthier, appuyée de Conseillère Payeur
QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel, n° 2007/08-10, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 100-CP02 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Payeur
QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les deux recommandations contenues dans le rapport du comité des ressources humaines et des négociations, n° 2007/08-11, telles que présentées.

Adoptée

Résolution n° 100-CP03 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Payeur
QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales nomme Me Claire Vachon, de la firme Heenan Blaikie, comme porte-parole pour la négociation de la nouvelle convention collective avec le personnel enseignant régulier du Conseil.

Adoptée

Résolution n° 100-CP04 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Payeur
QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reconnaisse le rôle de l'AFOCSC dans le processus de discussions provinciales visant à mettre au point des paramètres d'encadrement, lesquels seraient approuvés par le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales pour conduire à la conclusion d'ententes collectives locales expirant le 31 août 2012 pour tous les membres du personnel enseignant syndiqué et tous les membres du personnel de soutien syndiqué du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS (suite)

Résolution n° 100-20 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseiller Gauthier

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS


Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE


Résolution n° 100-21 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE la séance de la 100^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 31 janvier 2008, soit levée à 20 h 40.

Adoptée



Angèle Brunelle
présidente



Sylvianne Mauro
directrice de l'éducation

/lh